

Sortie au Puy en Velay du Dimanche 12 mai au mercredi 15 mai. Dernières informations (4 mai).

- 1- Vous avez tous reçu la charte du gîte de Chadenac. Merci de noter que le linge de toilette n'est pas fourni.
- 2- L'affectation des chambres sera donnée à l'arrivée au gîte.
- 3- La région du Puy est froide en cette saison. Pensez à porter des vêtements chauds.
- 4- Pour ceux qui ne participent pas au covoiturage, (Brandet, Chopin, Lartigue-Lavenier, Lemasson, Loncle-Billard, Valentin), le rendez-vous de Brioude est fixé à 13h au jardin public dit Parc de la Visitation situé Boulevard Vercingétorix. S'il pleut nous irons ensemble au Lycée St Julien qui nous offre l'abri.
- 5- Pour ceux qui participent au covoiturage, les conducteurs (Banvillet, Blackburn, Blanc, Danes) et covoiturés (Chataignier, Constantin, Gion, Guillermo, Lagarde, Manigand, Marques), rendez-vous à 7h15 à la Tannerie. pour départ à 7h30.
Les covoiturés ayant prévu de laisser leur voiture à la Tannerie sont priés de nous le dire rapidement pour information du gardien du site.
- 6- Affectation des passagers : Voiture 1 : Banvillet (2), Constantin, Manigand.
Voiture 2 : Blackburn (2), Gion, Marques. Voiture 3 : Blanc (2), Lagarde, Gaubert (récupérée à Périgueux). Voiture 4 : Danes, Dallay, Chataignier, Guillermo.
- 7- Itinéraire depuis la Tannerie : Autoroute à péage Bordeaux Clermont-Ferrand A89, A20. A89 **jusqu'à la sortie 25** à St-Julien-Puy-Lavèze en direction de CLERMONT-FERRAND-SUD Puis sur D2089 (anct N89 en passant par Rochefort-Montagne, le col de la Ventouse... Saulzet, Aubière) jusqu'à l'autoroute A75 direction Issoire, Le-Puy-en Velay, Montpellier. A la sortie 20, prendre direction Le Puy, Brioude N102.
Temps de trajet 4h45 pour 440km. Une pause de 20' à 30' est prévue sur l'aire de Corrèze Station Shell après la sortie 21, vers 10h soit environ le milieu du trajet en temps.
- 8- Brioude Le Thiolent environ 50 minutes.
Reprendre N102 direction Le Puy en Velay jusqu'à Fix-Saint-Geney.
Sortir de Fix par D40, passer par les Granges la D590 St-Jean-de-Nay puis D482 à droite et encore à droite la D25 jusqu'à Le Thiolent (43320 Vergezac).
- 9- Le Thiolent vers Chadenac environ 15'.
Sortir du Thiolent par D25 vers Mauriac puis Chaspuzac par D590 et continuer sur D590 la descente vers Le Puy jusqu'à petite route sur la droite indiquant Le domaine de Chadenac (et le Golf du Puy).
- 10- Le dernier règlement sera effectué sur place.
Sans covoiturage : environ 80 euros.
Avec covoiturage : environ 110 euros par personne.
- 11- Si problème au cours du trajet, numéro de portable voiture de Bruno : **06 73 78 19 43**

Les routes de Haute-Loire hors grands axes peuvent être étroites et très sinueuses.